

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Objectifs de la formation

l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés

Méthode

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.

Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.

Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Programme :

- ⇒ La protection
- ⇒ L'alerte
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime est inconsciente
- ⇒ La victime ne respire pas
- ⇒ La victime se plaint d'un malaise
- ⇒ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Pré requis

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire

Evaluation

Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation

Intervenants : Union Départementale des Sapeurs Pompiers

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

2 Dates proposées :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Lieu :

Maison départementale des Sports

4 Rue des Trois Meules - 42100 St Etienne

Coût de la formation :

60€ pour les volontaires

65€ pour tout autre public

Prendre contact avec le CDOS si le stagiaire est en service civique

Nombre de places limité à 10 stagiaires

INSCRIPTION A RENVOYER -ACCOMPAGNEE DE VOTRE CHEQUE DE PARTICIPATION A

- CDOS LOIRE –

(Inscription formation PSC 1)

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules BP 90144

42012 ST Etienne Cedex 2

✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Email : _____

Nom de l'association sportive _____

Volontaire en service civique : OUI NON

Sessions au choix :

Le vendredi 27 octobre 2017 9h-12h30/13h30-17h

Le mercredi 21 février 2018 9h-12h30/13h30-17h

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA

Le vendredi 20 avril 2018 9h-12h30/13h30-17h

Souhaite participer à la formation PSC 1 et s'engage à suivre l'intégralité de celle-ci.

CDOS Loire

N°de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

N° de SIRET : 776 396 145 000 42

Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA